

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LA WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
Numéro d'identification fiscale :097530019110827

AVIS D'ATRIIBUTION PROVISOIRE DE PROJET DE MARCHE

Suite a l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°27/2025 pour : **Aménagement du jardin et ouverture des route à coté du centre commercial au primère Ben Abbass Hammadi à la cité El-nacer .**

Lancé aux journaux suivants :

* journal **EL chaab** en arabe en date de 23/11/2025 * journal **EL KORA NEWS** en français en date de 25/11/2025.

Conformément aux dispositions en application des l'articles 53 et 56 du loi 12—23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 25/09/2015 portant des marches publics et délégation de service public.

La direction de l'administration locale de la wilaya de Ouargla annonce l'attribution provisoire des lots suscité au:

projet Désignation du	Bureau Retenue Provisoirement	Numéro d'identification fiscale	Montant du DA (TTC) Avant la correction	Montant du DA (TTC) après la correction	Délai D'exécution Des Travaux	Note offre technique + offre financière
Aménagement du jardin et ouverture des route à coté du centre commercial au primère Ben Abbass Hammadi à la cité El-nacer .	Entreprise des travaux bâtiment et travaux ruraux – Mehiri mohammed -	183300100450119	19.129.391,00	19.129.391,00	04 mois	80

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprès de la commission de wilaya des marches publics dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux et tout soumissionnaire intéressé de connaitre ses résultats détaillés de l'évaluation de son offre peut se rapprocher de la direction de l'administration locale de la wilaya de Ouargla dans un délai de trois (03) jour à compter du premier jour de la parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de leur offres.

Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.